

A

nnexe

LANGUE ET LITTÉRATURE (SECTION JAPONAISE) - CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE ET TERMINALE

Le programme des classes de seconde et de première indique, d'une façon globale, les étapes préliminaires pour atteindre les objectifs de la classe terminale. On veillera à maintenir une continuité cohérente entre les programmes de seconde et de première et le contenu des enseignements assurés en terminale.

Classe de seconde

I - Compréhension de textes

- 1) Initiation à de grands textes de la première moitié du XX^{ème} siècle (1900-1950).
 - Les possibilités du genre romanesque.
 - L'évolution de la société et de la littérature.
- 2) Les grandes étapes de la formation de la langue japonaise et de son écriture.

II - Expression écrite

- 1) Exercices de type "Questions-réponses".
 - 2) Résumé de texte.
 - 3) Relation écrite d'une expérience personnelle.
- a) Événement extérieur.
 - b) Découverte (livre, film, pièce de théâtre, etc.).

III - Expression orale et compréhension orale

- 1) Entraînement systématique et correction de l'élocution.
- 2) Approche de l'exposé.
 - Exercices pour préparer l'introduction.
 - Entraînement pour dégager dans l'exposé deux ou trois idées majeures.
 - Exercices d'entraînement pour un bon usage de la conclusion.

IV - Apprentissage des caractères chinois et enrichissement du lexique

- 1) Révisions rigoureuses des caractères indiqués dans les tableaux de répartition par année figurant dans les "Instructions du japonais à l'école primaire" (1^{ère} année - 4^{ème} année).
- 2) Poursuite de l'étude des "caractères pour l'usage courant" jōyō kanji.

Classe de première

I - Compréhension de textes

- 1) Approche de l'époque contemporaine au travers de grandes œuvres contemporaines (1950-2000).
- 2) Étude d'essais sur l'esthétique japonaise.
- 3) Les grandes étapes de la littérature japonaise.

II - Expression écrite

- 1) Analyse critique de textes.
- 2) Commentaire d'informations (données statistiques, tableaux chronologiques, etc.).
- 3) Mise par écrit et organisation d'une pensée personnelle.

III - Expression et compréhension orales

Les différents types d'exposés.

- Présentation d'informations objectives.
- Transmission d'une expérience personnelle.
- Développement d'une réflexion de portée générale.

IV - Apprentissage des caractères chinois et enrichissement du lexique

- 1) Révisions rigoureuses des caractères indiqués dans les tableaux de répartition par année figurant dans les "Instructions du japonais à l'école primaire" (5^{ème} année - 6^{ème} année) et reprise générale.
- 2) Poursuite de l'étude des "caractères pour l'usage courant" jōyō kanji.

Instructions relatives à l'épreuve de langue japonaise du baccalauréat, option internationale

Objectifs de l'épreuve

Dans le cadre de l'examen du baccalauréat français, pour les élèves ayant suivi les enseignements spécifiques des sections internationales, cette épreuve a pour objectifs d'évaluer les capacités des candidats à s'exprimer convenablement et à comprendre de manière exacte la langue japonaise, leurs compétences en matière de communication, leurs capacités de réflexion, d'analyse et de jugement, leur sensibilité linguistique, leur intérêt à l'égard de la culture véhiculée par la langue, ainsi que leurs dispositions à pouvoir contribuer au respect et au rayonnement de la langue japonaise.

Concrètement, l'épreuve de langue japonaise du baccalauréat, option internationale, évaluera les compétences indiquées ci-après :

1) Lecture

A) Lecture compréhensive exacte du contenu d'un texte dans une approche linéaire et, en cas de nécessité, résumé du texte.

B) Lecture et vérification de l'organisation d'un texte ; mise en évidence de ses caractéristiques stylistiques.

C) Appréciation des descriptions de personnages, situations, sentiments d'après les expressions du texte.

D) Approfondissement et élargissement des visions, perceptions et pensées par la lecture de textes divers.

2) Expression écrite

A) Choix du mode d'expression en fonction de la situation d'écriture (destinataire, objectif).

B) Organisation d'une opinion personnelle dans un texte structuré.

C) Contribution à l'enrichissement du répertoire stylistique personnel par la confrontation à des tournures remarquables et l'observation de leurs situations d'emploi.

3) Expression orale - compréhension orale

A) Formation d'une opinion personnelle autour de différentes questions et expression méthodique d'un avis.

B) Expression orale efficace et compréhension orale (écoute) exacte en fonction des situations et des objectifs de communication.

C) Capacité à dialoguer en respectant la position et la pensée de l'interlocuteur afin de résoudre des problèmes ou d'approfondir sa réflexion.

4) Considérations linguistiques

A) Maîtrise du ton du discours, du registre lexical en fonction des situations et des objectifs de communication.

B) Compréhension de la construction des phrases, ainsi que de l'organisation du texte, de la signification des expressions du texte, de leurs emplois, de leur transcription. Richesse du vocabulaire.

C) Familiarisation avec la lecture des principaux jōyō kanji (caractères pour l'usage courant) et maîtrise de l'écriture des caractères indiqués dans les tableaux de répartition par année figurant dans les "Instructions pour l'enseignement du japonais à l'école primaire".

Programme de l'épreuve

1) Romans

Natsume Sōseki, Wagahai ha neko de aru (introduction) ichi.Iwanamibunko, 1990 p. 7 à 24

Mori Ōgai, Takase-bune

Akutagawa Ryūnosuke, Rashōmon

Shiga Naoya, Kinoshita nite

Kawabata Yasunari, Izu no odori-ko

Murakami Haruki, Henkyō kinkyō "Kōbe made aruku" Shinchō bunko 5-18, 1998, p. 271-292

2) Essai

Suzuki Takao, Aite izon no jiko-kitei

3) Langue classique

Makura no sōshi (préambule) Haru wa akebono
Heike monogatari (préambule) Gion shōja (livre 1)

Raseimon no uhakoshi ni noborite shinin wo miru nusubito no koto, extrait du Konjaku monogatari (Histoire 18, livre 29)

Règles relatives au déroulement de l'épreuve

Épreuve écrite

Période (donnée à titre indicatif) : juin

Durée de l'épreuve : 4 heures

Types de sujet : 2 types

- L'épreuve porte sur une œuvre au programme.

Après avoir répondu à plusieurs questions relatives à l'extrait de l'œuvre, les candidats devront s'exprimer autour d'un thème en rapport avec le texte.

- Dissertation autour d'une œuvre au programme donnée comme sujet.

Langue dans laquelle sont rédigés les sujets et subies les épreuves : japonais exclusivement. L'utilisation du français est totalement proscrite.

Interrogation orale

Période (donnée à titre indicatif) : fin juin-début juillet

Durée de l'épreuve : environ 30 minutes par candidat

Déroulement de l'épreuve : l'épreuve porte sur une œuvre au programme remise au candidat. Après un temps de préparation de 20 minutes, le candidat doit résumer l'œuvre, faire un commentaire et répondre aux questions de l'examineur.

Langue dans laquelle sont rédigés les sujets et subies les épreuves : japonais exclusivement. L'utilisation du français est totalement proscrite.